



Mesdames, Messieurs,

Les travaux dans le cœur de ville débutent prochainement. Aussi, il nous paraît important que vous ayez tous les détails de ce chantier afin que les désagréments qu'il pourrait causer soient faibles.

La rénovation du cœur de ville va se réaliser en deux temps.

Dans un premier temps, les travaux vont se réaliser sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole et la maîtrise d'œuvre du cabinet Merlin. Il s'agit de renouveler les réseaux d'alimentation en potable et d'assainissement mais aussi d'étendre le réseau d'eaux pluviales. Cette première phase des travaux se déroulera de juin 2018 au 15 novembre 2018.

Dans un second temps, les travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Manduel, l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SPL AGATE et la maîtrise d'œuvre du cabinet Rhône Cévennes Ingénierie. Il s'agit de traiter les réseaux secs (électricité, éclairage public, lignes téléphoniques fibre optique) et d'aménager le cours Jean Jaurès, la place Saint-Genest et la place de la mairie.

La présente lettre a pour objectif de présenter la première phase des travaux. D'autres lettres seront diffusées tout au long du projet pour vous en décrire les différentes étapes.

Jean-Jacques GRANAT
Maire de Manduel

Phase 1 – Renouvellement et extension des réseaux humides

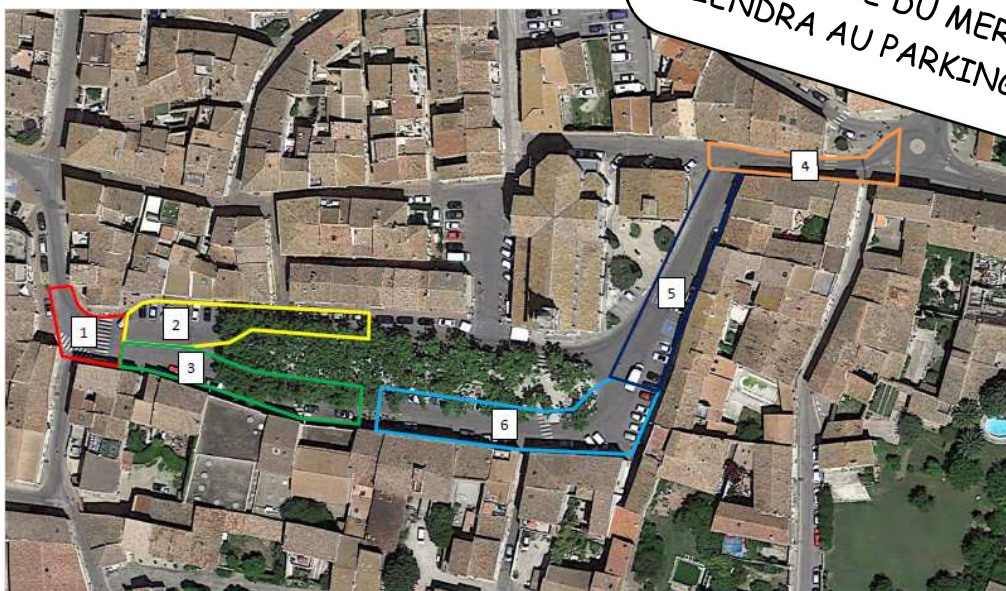
Le constat fait par les services de Nîmes Métropole pour le cœur de ville est le suivant :

Eaux usées	Eaux pluviales	Eau potable
Réseau vétuste, Réseau en amiante ciment, Réseau bouché	Absence d'aménagements, Ruissellement de surface non géré	Réseau ancien, Maillage inadapté aux besoins
Travaux prévus Renouvellement du réseau sur 320 mètres linéaires	Travaux prévus Extension du réseau souterrain sur 76 mètres linéaires	Travaux prévus Renouvellement du réseau sur 280 mètres linéaires

Des consignes ont été données aux entreprises pour **limiter les nuisances aux commerces et aux riverains durant les travaux** :

- Maintien des accès piétons et riverains,
- Maintien au maximum des espaces de stationnement,
- Coupures d'eau réduites et, de préférence, le lundi,
- Travaux réalisés au maximum en demi-chaussée.

Les travaux durant cette période sont découpés en 6 zones.



L'ENSEMBLE DES COMMERCES
RESTE ACCESSIBLE PENDANT
TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX.
LE MARCHÉ DU MERCREDI SE
TIENDRA AU PARKING DU FORT

Les travaux se dérouleront de juin 2018 au 15 novembre 2018 avec un arrêt durant la fête votive :

	01-juin	15-juin	01-juil	15-juil	31-juil	15-août	31-août	15-sept	01-oct	15-oct	31-oct	15-nov	30-nov
Préparation	↔												
Zone 1		↔											
Zone 2			↔										
Zone 3				↔									
Zone 4								↔					
Zone 5									↔				
Zone 6										↔			
Raccordements, essais, ...												↔	

La phase de préparation du chantier se déroulera du 4 juin au 18 juin 2018. Durant cette période, il y aura des interventions ponctuelles sans modification de la circulation.

Durant la période du 18 juin au 28 juin 2018, la rue du Fort et la rue Beausoleil vont assurer une partie de la déviation de la circulation. Aussi, elles vont être mises à double sens.



Par ailleurs, la déviation départementale se fera par le chemin du Parc.

Les travaux de la zone 1 se feront du 18 juin au 29 juin 2018.

Ⓟ Interdiction de stationnement le long de la rue de la République,

🚗 Maintien de la circulation sur le cours Jean Jaurès

🔄 Déviations et modification de la circulation :

- Rue de la République à double sens,
- Rue Sully à sens inverse,
- Rue Pasteur à sens inverse.



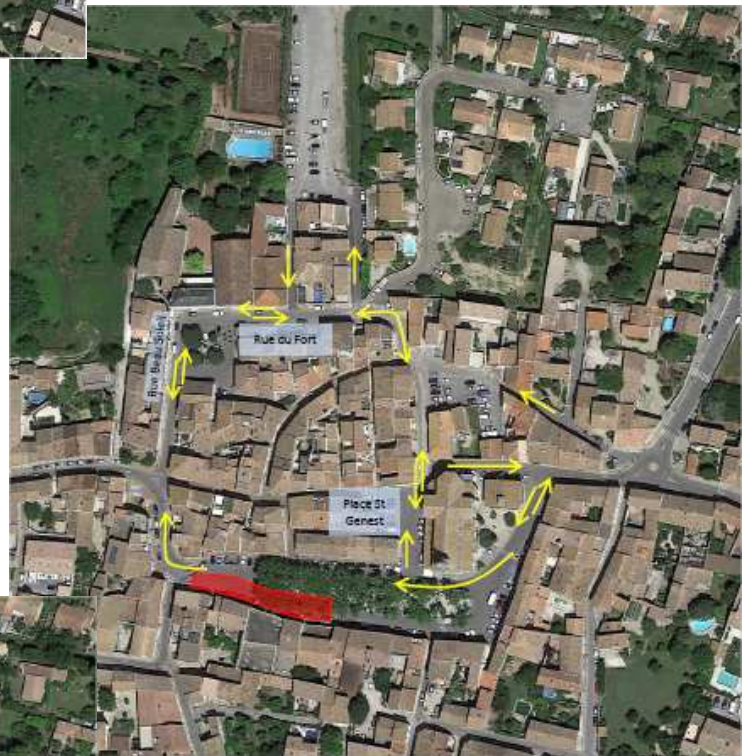


Les travaux de la zone 2 se dérouleront du 2 juillet au 18 juillet 2018.

- Ⓟ Maintien du stationnement hors chantier,
- 🚗 Maintien de la circulation au sud du cours Jean Jaurès
- ➡️ Déviation au nord du cours Jean Jaurès par la rue du Fort et la rue Beausoleil

Les travaux de la zone 3 auront lieu du 19 juillet au 15 août 2018.

- Ⓟ Maintien du stationnement hors chantier,
- 🚗 Maintien de la circulation au nord du cours Jean Jaurès
- ➡️ Déviation au sud du cours Jean Jaurès par la rue du Fort et la rue Beausoleil



Les travaux de la zone 4 se tiendront du 6 septembre au 14 septembre 2018.

- Ⓟ Maintien du stationnement hors chantier,
- 🚗 Maintien de la circulation sur le cours Jean Jaurès, accès du cours par la rue Jean d'Arc et par la rue du Fort. Rue de Bellegarde entre la place de la mairie et l'avenue Pierre Mendès-France barrée.
- ➡️ Déviation de la zone de chantier par la déviation départementale (avenue Pierre Mendès France, chemin Bas, chemin du Parc)



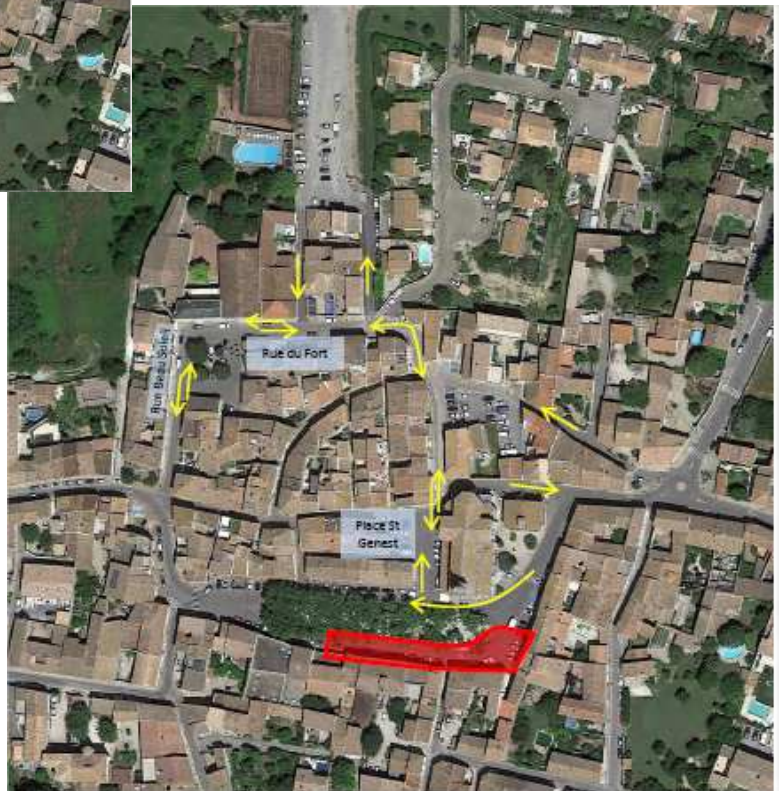


Les travaux de la zone 5 se tiendront du 17 septembre au 30 septembre 2018.

- Ⓟ Suppression du stationnement uniquement le long de la place de la mairie,
- 🚗 Maintien de la circulation sur le cours Jean Jaurès. Place de la mairie interdite à la circulation,
- ↻ Déviation par la rue derrière la mairie, mise en double sens.

Les travaux de la zone 6 se dérouleront du 1^{er} octobre au 28 octobre 2018.

- Ⓟ Maintien du stationnement au nord du cours Jean Jaurès,
- 🚗 Maintien de la circulation au nord du cours Jean Jaurès, Chantier glissant, zone traitée par étapes. Phasage au droit de la rue de la Paix.
- ↻ Déviation par la rue du Fort et la rue Beausoleil.



La commune communiquera avec vous en utilisant les supports suivants :

- Une lettre d'information, sous le présent format, qui sera diffusée régulièrement dans vos boîtes aux lettres et, au minimum, à chaque nouvelle phase de travaux,
- Les panneaux d'affichage implantés dans toute la commune, ainsi que le panneau électronique sur le cours Jean Jaurès,
- Le site Internet de la commune, www.mandel.fr et la infolettre (newsletter), qui sont en cours de refonte et seront bientôt à nouveau opérationnels,
- La nouvelle application Info-flash, information en temps réel téléchargeable gratuitement depuis vos smartphones.

- Écoles
- Transports
- Intempéries
- Sécurités
- Festivités
- Travaux
- Évènements

Disponible sur

Télécharger gratuitement l'application Info-Flash sur smartphone & tablette